



surendetter a 140 pourcent

Par **moimoi**, le 19/08/2012 à 14:46

voila je voudrais posé une question concernant mon probleme voila je suis endetté A 140 pourcent, j ai 2800 euros de prelevement par moi et moi et ma femme percevons 2500 euros a nous deux et avons deux enfants,, nous n avons aucun bien personnelle, et apres un recours au juge dinstruction, nous avons eu la reponse, le juge refuse notre recours, nous somme de bonne fois et avons bien specifier que nous voulions remboursser la totalité , et toute notre vie s il le faut,je doit 140 000 EUROS DE CREDIT A LA COSSOMATION, et je n est fait que credit sur credit pour pouvoir rembourssé, mes mensualités, chaque moi nous somme a decouvert, et nous ne povons meme plus acheté rien qu une baguette,ainssi que nourrir nos enfants, comment un juge peut nous laisser dans une telle situation je ne comprend pas

Par **yva57070**, le 19/08/2012 à 19:40

bonjours il faut faire un dossier de surendettement a la banque de France la social de votre quartier peut vous aider le nord c'est pas des sauvages, votre situation est grave mais la solution c'est la BDF PAS LE juge, oui le juge est obligé de suivre la BDF, elle calcul votre capacité de remboursement elle est de 0€ donc vous avez le droit effacement de toute vos dettes c'est vrai je suis de la moselle c est plus facile mais toute la France va faire comme alsace/moselle écouté mon conseil sa mange pas de pain après votre frigo sera plein aussi votre congel est acheté des baguettes du lait pour vos enfants bonne chance a vous.

Par **moimoi**, le 20/08/2012 à 00:07

merci pour votre reponse,, j ai fait recours au juge car j avais fait un dossier en banque de france qui a ete juge irrecevable,,

Par **Defenseur**, le 20/08/2012 à 01:01

Bonjour,

Si vous prouvez que ce sont les banques qui vous ont donné confiance pour avoir de plus en plus de crédit sans prendre en considération vos revenus et votre taux d'endettement

mensuel: vous êtes en droit de demander l'annulation des crédits (crédits revolving et autres).

Par contre, si vous avez falsifié des documents pour obtenir plus de crédits, il est normal que votre dette ne soit jamais effacée... mais n'ayez pas peur, vous ne risquez pas la prison.

Je vous conseille d'aller voir une association de consommateur (l'AFUB) afin de vous pencher sur votre dossier et voir si les banques sont fautives ou non.

Bonne chance

Par **yva57070**, le **20/08/2012** à **07:56**

a bon j avais pas compris cela alors la sa change la BDF fait très bien son travail voila pourquoi le juge confirme toujours la décision de la BDF dans votre cas je peut pas vous aider désolé.

Par **moimoi**, le **20/08/2012** à **08:00**

voila,,, le probleme et que ma femme etais au courant de rien ,j ai tous caché,et tout fait pour qu elle se rend comte de rien, jusqu au jour ou j ai du lui annoncé la verité,j ai malheureusement signé a sa place, et l ai mise en co emprintrice,evidament je suis honteux aujourd hui, mais que faire,c est elle en sachant les problemes qui et prie les chose en main, moi j avais plus l energie a quoi que se soie,tellement il m harceler,nous avons rentrer un premier dossier en bqf qui a etais recevable,mais trois semaine apres sa ma femme me quitte ,la trahison a etais trop dure pour elle chose que je comprend,j ai du signalé mon changement a la bqf,qui me disent de cloturer mon dossier et d en refaire un autre,evidament j etais le seul resonssable donc j ai fait un dossier a moi seul,que selui ci a etais irrecevable,donec j ai fait recour au juge, en espliquant toute la verité, et a jugé mon dossier irrecevable,voila cette situation j en suis responssable ,pourquoi le juge n epargne pas ma femme qui n est responssable de rien,pourquoi une societer de credit me fait 5 credits different en 1 ans sans me demander mes relever de compte,jai dit au juge que je veut payer ma dette meme toute ma vie s il le faut,mais pas dans cette situation,ont peut meme plus manger,et les societer de credits me reclames les six mois de retard pour negocier mes mensualiter c et de la folie